

8.5
REPUBLICQUE FRANCAISE

Commune de Créancecy

2018/32
C5
dossier n° DP 021 210 18 B0005

date de dépôt : 9 avril 2018
demandeur : Madame DEMETZ Catherine
pour : la réfection de la toiture
adresse terrain : lieu-dit le Village, à Créancecy
(21320)

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Créancecy

A 2018-27

Le maire de Créancecy,

Vu la déclaration préalable présentée le 9 avril 2018 par Madame DEMETZ Catherine demeurant 7 rue du Moulin, Créancecy (21320);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la réfection de la toiture ;
- sur un terrain situé lieu-dit le Village, à Créancecy (21320) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

Vu l'avis favorable de Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine en date du 25 avril 2018 suivi des prescriptions visées à l'article 2;

Vu l'avis favorable de Monsieur le maire en date du 9 avril 2018 ;

ARRÊTÉ

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Article 2

La tuile prévue n'est pas adaptée et sera remplacée par un modèle à relief losangé ou à côte, 14,5/m² de teinte rouge nuancé.

Fait à Créancecy, le 04 Mai 2018

Le maire,

Jocelyn CHAPOTOT